Les entreprises face aux difficultés financières : le droit à la rescousse

Objectifs

- Disposer de leviers juridiques pour maîtriser/gérer ses coûts et améliorer le recouvrement des créances.
- Disposer d'informations permettant d'analyser son niveau de difficulté économique pour prendre la meilleure décision de protection possible.
- Disposer d'une bonne vision générale des procédures collectives.

Public

Chefs d'entreprises, DAF, comptables, DRH, RH, ….toute personnes dans l'entreprise devant gérer de telles problématiques

Programme

1. Prévenir et gérer :
Gestion du poste client et des impayés(conformité des documents contractuels, gestion des relances, mises en demeure, méthodes de recouvrement)
Renégociation des coûts (résilier les contrats, changer de prestataire, gérer la charge locative)
Renégociation des délais de paiement (obtenir des échelonnements et formaliser)
Recouvrement des créances (choix de la procédure ; gestion et coût du dossier)

2. Traiter :
Identifier le niveau des difficultés (notion de cessation des paiement)
Obtenir la protection de la justice commerciale (mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde)
La cessation des paiements et ses conséquences
Aspects pratiques des procédures collectives (saisine du tribunal, délais, options procédurales)
Impact sur les dirigeants

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques et exercices pratiques
- Echanges sur cas concrets amenés par les participants

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Tarif adhérent : 399 € HT (TVA 20%)
Tarif non adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Durée

4 heures de formation.

Intervenant(s)

Intervenant(e) spécialiste du sujet,